

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, PROCHES AIDANTS, SOLIDARITÉS — MOIS DE L'AIDANT 2023

1 DOCUMENT - Publié le 29 septembre 2023



Communiqué de presse - Mois de l'aidant 2023 (29/09/2023)

PDF-599.76 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

À l'occasion de la Journée nationale des aidants le 6 octobre prochain, le Département organise, comme chaque année, le Mois de l'aidant tout au long du mois d'octobre. Toutes les personnes qui aident au quotidien un proche en situation de handicap, gravement malade, dépendant ou âgé, sont invitées à partager leur situation et à connaître les aides départementales.

Aujourd'hui, près de 180 000 Seine-et-Marnais soutiennent au quotidien un proche en perte d'autonomie, en situation de handicap ou gravement malade. Chef de file en matière de solidarités, le Département de Seine-et-Marne fait de l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants une priorité. Le Département leur propose un accompagnement et des aides pour faciliter leur quotidien notamment à travers les 14 Maisons Départementales des Solidarités (MDS).

Durant tout le mois d'octobre, le Département de Seine-et-Marne propose des activités pour sensibiliser sur la situation des proches aidants et informer sur ses dispositifs : théâtre et cinéma débat, ateliers bien-être, activités physiques ou nutrition, conférences, groupes de parole, etc.

Invitation presse

Rendez-vous notamment à :

- La MDS de Fontainebleau le mercredi 4 octobre de 14h à 17h pour une activité ferme pédagogique à destination d'enfants porteurs de handicaps et de leurs parents.
- L'Espace Caravelle à Meaux le mardi 10 octobre de 14h à 17h pour un débat théâtre sur les aidants de personnes âgées dépendantes et de personnes en situation de handicap, présenté par la troupe « Entrées de jeu » en lien avec la MDS de Meaux.

« Les proches aidants sont le cœur battant de l'action sociale en Seine-et-Marne. À cet égard, le Département se doit d'être à leurs côtés dans les missions qu'ils accomplissent au quotidien pour soutenir et accompagner u

n parent, un grand-parent, un enfant malade, en situation de handicap ou encore en perte d'autonomie. Pour accompagner ces aidants, le Département propose des structures qui les soutiennent et les orientent dans leurs démarches », précise Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

En parallèle, une ligne téléphonique dédiée aux aidants est mise en place durant tout le mois d'octobre au 01.64.79.73.29. Les professionnels médico-sociaux du Département sont à l'écoute pour parler, trouver des solutions ou conseiller les aidants.

« Cette année, le budget de la politique départementale en matière de handicap a atteint un record, avec 185,5 M€ mobilisés. Cet effort financier marque ainsi l'engagement de la collectivité à ériger le handicap en politique prioritaire. Dans le cadre du nouveau Schéma handicap, le Département poursuit son travail pour favoriser des solutions de répit pour les aidants et mettre en place la reconnaissance du savoir expérientiel des pairs aidants via leur professionnalisation et l'intégration dans des équipes de professionnels » ajoute Bernard Cozic, Vice-président en charge des Solidarités.

À noter que tout au long de l'année, des ateliers sont également organisés pour les aidants dans les Maisons départementales des solidarités notamment des conférences et des groupes de parole.

Découvrez le programme du [Mois de l'aidant 2023](#).

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr